

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
13692

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Coopération extérieure et missions extérieures - Partenariats avec la Chambre de Commerce Italienne en France de Marseille.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et aux affaires européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La politique de relations extérieures de la collectivité se trouve au cœur d'une volonté politique plus globale de construction de ce que sera la «Provence de demain» : une Provence créatrice d'emplois, ouverte au monde, innovante, connectée, attractive et forte de ses domaines d'excellence. Aussi, la nouvelle politique de relations extérieures du Département devient un outil au service de la création de richesses et d'emplois sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

A ce titre et parmi les missions dévolues à la nouvelle politique de relations extérieures, deux objectifs contribuent au renforcement de l'attractivité du territoire des Bouches-du-Rhône :

- Attirer sur le territoire départemental des talents, des richesses, des capitaux par le soutien à toute action de diplomatie économique ayant pour but de faire connaître à l'international les atouts et les potentialités du territoire départemental.
- Promouvoir le territoire départemental à l'étranger et favoriser son rayonnement au travers d'actions de coopération et de missions économiques, mais également au travers du soutien à des manifestations à caractère économique assurant la promotion des Bouches-du-Rhône.

Afin de répondre à ces deux objectifs, la collectivité développe différents dispositifs dont celui visant à soutenir les manifestations à caractère économique et international qui se tiennent sur le territoire départemental ou sur un territoire étranger.

L'Italie est confirmée en 2017 comme le premier client et fournisseur de la Région PACA ainsi que le 7ème pays fournisseur et premier client du territoire des Bouches-du-Rhône.

Huit millions de touristes italiens sont attendus tous les ans en France et la Provence est un de leurs trois principaux sites d'intérêt en France, aux côtés de Paris/Ile-de-France et de Lyon/Rhône. Le marché, les investisseurs et les touristes italiens sont donc des cibles prioritaires de l'action de la collectivité.

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a d'ailleurs ouvert une nouvelle ère de coopération constructive et innovante avec le territoire de Gênes, en signant le 28 septembre 2017, un accord de coopération avec la Métropole de Gênes et la ville de Gênes.

Ce nouvel accord exemplaire, innovant et collectif, dont les axes principaux portent sur le développement économique, la promotion et la valorisation du savoir faire provençal, la mobilité des jeunes, met en avant plus que jamais le rayonnement et l'attractivité de la Provence.

Ainsi, au regard de ces éléments, il est proposé de soutenir 4 opérations de la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille, et pour lesquelles le Département serait le partenaire principal, suivant le tableau annexé au rapport.

1/ L'accueil de 4 journalistes italiens, du 4 au 7 Juin 2018 sur le territoire des Bouches-du-Rhône (15 000 €)

Suite au succès de l'édition 2017 de l'accueil de journalistes italiens spécialisés en art de vivre et gastronomie, il a été décidé de renouveler cette opération, avec comme thème de l'édition 2018 : «La Provence économique à l'honneur».

L'évènement sera organisé en collaboration avec Provence-Tourisme et Provence-Promotion. Cette manifestation sera l'occasion pour le Département de promouvoir la «Provence économique» en Italie, le savoir-faire et l'expertise des entreprises départementales et de permettre aux entreprises provençales de se faire connaître auprès d'un public italien ciblé, tout cela dans un contexte de communication privilégiée.

Après une sélection rigoureuse, quatre journalistes italiens spécialisés en économie, seront reçus et pris en charge sur notre territoire durant 3 jours, avec pour objectif que les acteurs majeurs du territoire et les sites qui leur seront présentés se transforment en vitrine du savoir-faire économique provençal, dont ils se feront l'écho à leur retour en Italie.

Les thématiques choisies sont prioritairement axées sur les filières économiques d'excellence de la Provence, telles que la réparation navale, l'énergie, la mécanique, l'aéronautique, le numérique, l'industrie et la santé.

2/ Le pavillon Italie de la 93ème Foire Internationale de Marseille, du 21 septembre au 1^{er} octobre 2018 (30 000 €)

Depuis 2009, l'Italie est le pays le plus représenté au sein de la Foire internationale de Marseille. Le pavillon de l'Italie occupe désormais les deux étages du Palais des congrès, et propose un stand institutionnel dédié à la promotion territoriale du Département et aux partenaires transfrontaliers ayant des liens économiques et institutionnels importants avec le Département, permettant ainsi de développer et de consolider les relations entre le Département et les institutions italiennes, et de présenter au public les activités et partenariats respectifs ou communs.

Les partenariats avec Gênes, qui depuis la signature du nouvel accord de coopération en 2017, se renforcent et s'intensifient de jour en jour, seront particulièrement mis à l'honneur et jouiront d'une signalétique particulière sur le stand institutionnel, faisant ressortir les différents volets de cette coopération bilatérale.

3/ L'opération «Bonjour Provence», du 18 au 23 octobre 2018 à Gênes (10 000 €)
et

4/ L'opération «Artigiano in Fiera», du 1er au 9 décembre à Milan (15 000 €)

Forte du succès des éditions précédentes, la CCIFM a mis au programme cette année encore, deux opérations de promotion du territoire des Bouches-du-Rhône : «Bonjour Provence» à Gênes (dans le cadre magique de la Piazza Matteotti), et la participation à la Foire internationale «Artigiano in Fiera» à Milan ; lors de ces deux évènements, des artisans provençaux sélectionnés se feront les démonstrateurs du «savoir faire» artisanal de notre département et seront mis à l'honneur ; un stand dédié au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, vitrine de notre coopération bilatérale sera spécialement monté lors de chacune des opérations.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL